

## **Des logements permanents pour les délogé.es**

*Jeudi 14 novembre 2019 à 8h la mairie demande aux quelques 80 habitant.es du 51 Boulevard Dahdah de quitter le bâtiment au motif d'une suspicion de péril. Quelques heures plus tard, la police municipale arrive et impose à tous les habitant.es d'évacuer l'immeuble, sans possibilité de récupérer la plupart de leurs biens personnels. L'évacuation se fait dans la confusion, à la hâte, sans donner aucune information aux habitants et sans la présence de l'EAPE\*. Après une semaine dans un gymnase, le SIAO 13\* leur trouve des places dans des hôtels indécents.*

Régulièrement, des menaces d'expulsion des chambres d'hôtel sont prononcées. Grâce à la mobilisation des délogé.es, des prolongations des nuits ont été annoncées. Elles se terminent le 10 janvier, laissant le collectif des délogé.es sans solutions pour la suite et dans la peur et l'incertitude de se trouver peut-être sans toit après cette date. Un des employé leur a dit que la mairie refuse de prendre en charge les nuits d'hôtel qui leur sont pourtant dues.

La situation est inquiétante et scandaleuse, la mairie ne respecte pas les droits qu'ouvre aux délogé.es la charte pour un relogement digne. Elle menace de mettre des personnes à la rue. Les délogé.es n'ont toujours pas eu accès au bâtiment et à leurs biens personnels, dont la disparition suite à l'évacuation est une inquiétude partagée parmi eux. Nous citons ici Arlette Fructus, l'adjointe au maire qui vient de démissionner, en charge du logement depuis 11 ans : « La question du logement n'a jamais été une priorité municipale...Il fallait assurer un retour digne à ces personnes une fois les travaux d'urgence réalisés. Cela veut dire sécuriser les lieux, ... Ces priorités [...] ne sont pas mises en œuvre... La situation des personnes évacuées ne s'améliore pas... ». Il est surréaliste de voir Madame Fructus tirer les mêmes conclusions que nous après 11 an de mise en œuvre d'une politique désastreuse et assassine.

Nous exigeons que la ville de Marseille prenne ses responsabilités sans faire de discrimination parmi les délogés du bd Dahda. Nous demandons un logement décent et adapté, non seulement pour les délogé.e.s, mais aussi pour toutes les personnes mises à la rue par l'État et ses politiques de paupérisation. Nos revendications restent les mêmes que celle rendues publiques lors de la conférence de presse du vendredi 22 novembre 2019. Nous sommes déterminé.es à poursuivre cette mobilisation tant que les personnes seront dans des situations de relogement précaires.

**En cas d'expulsion des hôtels, nous ne resterons ni muets ni passifs. Tenez-vous prêt.es à venir nous soutenir !**

**Rassemblement vendredi 10 janvier à 11h devant l'EAPE (2 rue Beauvau)**

**Nous, délogé.es du 51 boulevard Dahda et collectifs de soutien exigeons :**

**-Que la ville de Marseille applique immédiatement la charte pour un relogement digne**

**-Que l'EAPE mène ses missions à bien et reconnaisse comme occupantes de bonne foi toutes les personnes délogées du 51 boulevard Dahdah**

**-Que l'OFII et son sous-traitant la PADA respectent le droit des étrangers et assurent un logement immédiat pour tou.te.s les demandeur.se.s d'asile et dubliné.e.s tout au long de la procédure**

**-Que l'Etat reconnaisse que sa gestion déplorable de l'hébergement dans le cadre de sa politique d'asile fait prospérer le business des marchands de sommeil au détriment des personnes les plus précarisées**

**-Que les délogés soient toutes et tous relogé.es de manière pérenne et dans des conditions qui répondent à leurs besoins**

**-Que les délogé.es ait accès dans les plus brefs délais au bâtiment pour récupérer leurs affaires ou constater de la disparition de celles-ci, une inquiétude partagée parmi eux et elles.**

**-Un logement digne pour tous et toutes**

**Solidarité avec tous les délogés, mal logés, sans logement, victimes des politiques discriminatoires de l'État et des collectivités locales!**

\*EAPE : Espace d'Accueil des Personnes Evacuées, service en charge de l'accompagnement social des délogé.es

\*SIAO 13 : Structure étatique en charge de l'hébergement d'urgence